Cinquante-neuvième année. - N ° 210 A Vendredi 31 octobre 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4496

06 – ALPES-MARITIMES

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANTIBES

Jugement d'ouverture

Date : 21 octobre 2025.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
800 913 287 RCS Antibes.
KALLISTÉ.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Enseigne : Centre Thetys.
Activité : institut de beauté..
Adresse : 6, avenue Thiers, 06600 Antibes.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire et la résolution du plan de sauvegarde adopté par le tribunal de commerce de Cannes en date du 22 octobre 2024 , date de cessation des paiements le 1 juin 2025, désignant administrateur Selarl Bg & Associes Prise en la Personne de Maître Stéphanie Bienfait 7 rue Delille 06000 Nice, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Maître Didier Cardon 15 impasse de l'Horloge 06117 Le Cannet. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC., date de cessation des paiements le 1 juin 2025, désignant administrateur Selarl Bg & Associes Prise en la Personne de Maître Stéphanie Bienfait 7 rue Delille 06000 Nice, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Maître Didier Cardon 15 impasse de l'Horloge 06117 Le Cannet. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.